

REVUE de PRESSE

Les articles sont résumés le plus objectivement possible; les opinions qu'ils contiennent n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE. Le choix des articles repose uniquement sur l'intérêt que peuvent en tirer les lecteurs.

Désinformation

[L'agence de presse Agence France Presse (AFP) est censée fournir des informations impartiales et sérieuses aux journaux, stations radiophoniques et chaînes de télévision en France et dans le monde entier, du moins ceux qui ont souscrit un abonnement auprès d'elle. Voici pourtant la manière dont elle a rapporté la "Fête pour la vie" du 19/10/91 :]

(Nouvelle FRA 0287 4 G 0324 FRA/AFP CM86)

"Près de deux mille personnes se sont rassemblées samedi après-midi Place des Droits de l'Homme au Trocadéro à Paris, pour "fêter et défendre la vie de la naissance de l'individu à sa mort naturelle". Cette manifestation (...) était réunie à l'appel de la CFTC, de l'Arche, de l'Association des Familles Catholiques, de Famille Chrétienne, des Scouts de France et d'Europe, ainsi que de divers mouvements travaillant à l'insertion des handicapés, séropositifs ou anciens détenus. (...)"

[Pour rétablir la vérité, remarquons que le dossier de presse disponible le jour de la manifestation incluait la "charte de la vie", manifeste de la journée, précisant noir sur blanc le devoir de respecter la vie et la dignité de l'homme "de sa conception à sa mort naturelle", et non pas comme l'AFP l'affirme, de la naissance à la mort naturelle (C'est TransVIE-mag qui souligne).

L'appel ne venait pas de la CFTC, de l'Arche, etc, mais bien des Associations Familiales Catholiques et de l'Association pour l'Objection de Conscience à toute Participation à l'Avortement (AOCPA). Remarquez comment l'AFP "omet" de citer des associations luttant contre l'avortement.

Enfin, plus accessoirement, rappelons que le Quotidien de Paris du 21/10/91 cite "près de 20 000 personnes" et non pas 2 000. Un simple décompte des cars venus de province (70) donnait déjà près de 3 500 personnes.]

Avortement

Aux Etats-Unis, deux cas relatifs à l'avortement vont être soumis au jugement de la Cour Suprême dans l'année 1992. Le premier concerne la possibilité pour une cour fédérale d'utiliser la loi de 1871 sur les Droits Civils pour s'opposer au blocage d'avortoirs par des défenseurs de la vie (opérations sauvetages). Le second fait suite au jugement d'une cour d'appel fédérale qui a validé certaines parties d'une loi de l'état de Pennsylvanie sur l'avortement. La cour a jugé constitutionnels un délai de 24 heures de réflexion entre une demande d'avortement et sa réalisation, une information complète de la femme qui demande l'avortement sur le développement du fœtus et sur les solutions alternatives, et la

nécessité de demander l'accord des parents avant tout avortement sur une mineure. La cour a déclaré illégale une clause qui prévoyait que le conjoint soit informé de l'avortement de sa femme.

(USA Today, 17 et 23/10/91, in IRLF WR 25/10/91; Herald Trib. Int. 23/10/91)

Le 30/10/91, la Chambre des Représentants des Etats-Unis a rejeté, par 262 voix contre 159, un projet de loi qui aurait supprimé les restrictions dans l'utilisation des subventions américaines aux organismes qui promeuvent l'avortement à l'étranger comme méthode de planification familiale. La loi aurait également permis de financer l'UNFPA (Fond des Nations Unies pour la Population) impliqué dans la promotion de l'avortement et la politique coercitive de contrôle des naissances en Chine.

(IRLF WR, 01/11/91)

Le 06/11/91, le parlement américain a voté un texte qui annule l'interdiction faite par l'administration Bush de proposer l'avortement dans les centres de planification familiale implantés sur le territoire des Etats-Unis et financés par l'état fédéral. La majorité des deux tiers, qui mettrait ce texte à l'abri d'un veto présidentiel, n'a toutefois pas été atteinte.

(Herald Trib. int, 31/10/91, 07/11/91, 08/11/91)

Le Mouvement pour la Prière Mondiale réunissait à Washington les 12-13/10/91 500 participants à un séminaire consacré à l'avortement. Le Dr Nathanson a notamment dénoncé l'utilisation de tissus cérébraux fœtaux pour les maladies d'Alzheimer et de Parkinson, pour laquelle on doit sortir le fœtus âgé de 18 semaines vivant du ventre de sa mère avant d'en extraire le cerveau. Etait présente également le Dr Carol EVERETT, une avorteuse repentie qui a témoigné de l'horreur de ce geste et des intérêts financiers colossaux pour les médecins et les cliniques qui s'y prêtent.

(Présent, 19/10/91)

En Nouvelle-Zélande, des défenseurs de la vie ayant remarqué que 12 avortements au-delà de 20 semaines de grossesse avaient eu lieu sur les bases d'un "risque de malformation grave de l'enfant", qui n'est pas une base légale pour les avortements tardifs, une plainte a été déposée auprès du Ministère de la Police. D'autre part, un légiste a découvert que les licences accordées aux avortoirs ne répondaient pas aux critères de validation fixés par la loi du pays sur la contraception, la stérilisation et l'avortement. Une action légale devrait maintenant être entreprise sur cette base à l'encontre d'un certain nombre d'avortoirs.

(Humanity 07/91, in IRLF WR 25/10/91)

En Norvège, un comité de la Cour Suprême a rejeté le 30/08/91 la demande d'appel du Pasteur luthérien Ludwig NESSA, condamné devant les autres tribunaux par son supérieur hiérarchique (un évêque nommé par le gouvernement) à cause de son apostolat en faveur de la vie. Le 29/10/91, le Pasteur Nessa avait déclaré que le rejet de sa requête signifierait qu'il devra payer l'équivalent de 240 000 FF d'amende, perdre sa maison, son travail, et son droit de travailler comme pasteur.

(IRLF WR, 01/11/91)

Au cours d'un colloque sponsorisé par l'ONU et se tenant à Vienne en avril, les participants ont déclaré "l'urgence d'un travail concerté entre les femmes et les organisations féministes pour promouvoir, défendre et maintenir les droits de reproduction de la femme, y compris l'avortement".

(*People* vol.18, n°3,1991, in IRLF WR 01/11/91)

Pour l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques), "la pratique de la contraception a permis de contenir l'avortement dans un rôle subsidiaire". Le rapport 1991 sur la démographie française, qui donne le chiffre de 25 avortements pour 100 naissances, précise pourtant: "on estime qu'une femme sur deux subit au moins un avortement dans sa vie"

(*Le Monde*, 01/11/91)

RU 486

Au cour d'une réunion le 25/10/91, les ministres fédéraux et régionaux d'Allemagne ont voté (10 contre 5) pour approuver l'expérimentation de la pilule abortive RU 486.

(*IRLF WR*, 01/11/91)

La firme Roussel-Uclaf produisant le RU 486 a signé un accord avec la firme pharmaceutique japonaise AJINOMOTO ayant pour affilié MORISHITA. L'accord prévoit la fusion de Roussel-Medica et de Morishita pour porter la part de pénétration du marché japonais à 1,3% au lieu de 0,5% actuellement.

(*Les Echos*, 31/10/91; *Le Figaro*, 31/10/91; *Le Monde*, 01/11/91).

Radio Notre-Dame (Paris) a fait savoir le 04/11/91 qu'il y avait dans le journal *Der Spiegel* une interview de Beaulieu dans lequel celui-ci critiquait Hoechst pour son refus de voir distribué le RU 486 en Allemagne. Beaulieu rappelait pourtant les origines nazies de l'IG Farben dont Hoechst est issu.[NA]

Euthanasie

Au Pays-Bas, un porte-parole du département de la Justice a annoncé le 28/10/91 que son gouvernement était prêt pour une légalisation de l'euthanasie.

(*Rapport de presse* 28/10/91, in IRLF WR 01/11/91)

L'anglaise Mary WARNOCK, promoteur de l'avortement et de l'expérimentation utilisant des embryons vivants, a esquissé un lien entre la recherche utilisant des embryons et l'euthanasie durant une visite en Italie fin octobre, à l'occasion d'une conférence à Milan pour une organisation italienne de bioéthique. Mrs Warnock a acquis sa réputation anti-vie par un rapport favorable à la recherche utilisant des embryons et publié par un comité dont elle était la présidente. Ce rapport avait contribué à faire voter par le parlement britannique la loi Fertilisation et Embryologie, légalisant l'expérimentation destructive sur des embryons jusqu'à 14 jours après la fertilisation.

Après sa conférence de Milan, Mrs Warnock a déclaré: "Au cours de la préparation du texte de loi [Fertilization and Embryology Act], nous nous sommes demandé si la vie humaine avait toujours la même valeur, quelque soit le stade auquel on la considère, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit d'un embryon, d'un adulte ou, par exemple, d'un malade en phase terminale. Personne n'a nié que l'embryon appartient, en fait, à l'humanité, et qu'il est vivant. Mais si la vie a la même valeur à chacune de ses phases, il ne reste plus que la solution d'une protection absolue, alors que si nous acceptons des variations dans la valeur de la vie, cela

ouvre la possibilité de différents degrés de protection."

(*La Repubblica* 31/10/91, in IRLF WR 01/11/91)

Les électeurs de l'état de Washington ont rejeté par referendum (54 % de non) un projet de loi qui aurait permis aux médecins d'administrer la mort aux malades dont on estime qu'ils n'ont plus que six mois à vivre, et qui en ont fait la demande par écrit devant deux témoins. Cette proposition était soutenue par la Hemlock Society (militant pour l'euthanasie), par des groupes de pression de malades du SIDA, par les Gay Panthers (homosexuels) et par le parti démocrate.

(*Le Monde*, 02/11/91; *Le Figaro*, 07/11/91; *Herald Trib. Int.*, 08/11/91;)

Politique familiale

Une proposition de directive européenne qui donnerait aux femmes enceintes le droit à 14 semaines de congé de maternité payé sera soumise au vote des ministres du travail des pays de la Communauté Européenne lors d'une rencontre prévue le 03/12/91. La directive s'appliquerait aux mères qui ont cotisé une année à la sécurité sociale.

(*The Economist* 19/10/91, in IRLF WR 25/10/91)

Contrôle des naissances

Le premier ministre pakistanais a annoncé le 11/07/91 un nouveau plan de contrôle de la population, qui sera partiellement financé par l'UNFPA. Parmi les moyens utilisés pour faire tomber le rythme de croissance de 3,1% à 2,5%, on trouve de "l'éducation aux problèmes de population" dans les grandes écoles. Le gouvernement entend également lier le montant des subventions qu'il alloue aux autorités locales à leurs réussites dans le domaine de la promotion du contrôle volontaire des populations. Le premier ministre de Papouasie Nouvelle Guinée a également annoncé le 17/06/91 un nouveau plan pour le contrôle de la population de son état, plan qui s'appuiera sur les organisations féministes et de jeunesse.

(*Population Headliners* 09/91, in IRLF WR 25/10/91)

Le Prix 1991 pour la Population a été remis par l'ONU au Dr Julia HENDERSON. Elle a tenu le poste de secrétaire général de la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF) de 1971 à 1978, et travaille maintenant pour le Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et pour une organisation nommée Société pour un Monde Meilleur (Better World Society). Le prix du meilleur organisme a été attribué, quant à lui, au CEPAR (Centre d'Etudes pour la Population et la Parenté Responsable), fondé en Equateur par les Etats-Unis et l'IPPF.

(*People*, vol.18 n°3, 1991, in IRLF WR 01/11/91)

L'Organisation Japonaise pour la Coopération Internationale en matière de Planification Familiale (JOICFP) organisait du 1 au 5 août une rencontre avec la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF) et le Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA) sur le thème de la population africaine.

(*JOICFP News* 10/91, in IRLF 25/10/91)

Société

Une campagne anti-pornographique rappelant que "les vrais hommes se passent de porno", et que "ce qui fait le vrai homme, c'est la force de caractère", et mettant en scène des sportifs et des hommes célèbres, est diffusée actuellement dans 50 grandes

viles américaines.
(*L'Est Républicain, 21/10/91*)

Personnalités

Dans un article du quotidien Le Monde (31/10/91), Jean Hamburger, président de l'Académie des Sciences, tient des propos ambigus sentant l'eugénisme. Il cite dans la longue liste des erreurs humaines "le risque accru de diffusion des tares héréditaires chaque fois que les enfants porteurs de ces tares sont heureusement sauvés de la mort".

Mythe de la surpopulation

[La désertification est un thème favori des vendeurs de catastrophe criant à la surpopulation. Pourtant] une étude américaine basée sur les photos satellites montre que la superficie du Sahara a diminué de 8 % entre 1984 et 1990, après une expansion de 15 % entre 1980 et 1984. Les chercheurs soulignent qu'étant vues de telles variations, il faudra encore plusieurs dizaines d'années d'études avant de pouvoir dire que le Sahara avance ou recule à long terme.

(*La Recherche, 10/91*)

Handicaps

Des chercheurs de Caroline du Nord ont découvert un moyen d'améliorer le fonctionnement de la muqueuse respiratoire des patients atteints de mucoviscidose; ces résultats préliminaires laissent entrevoir la mise au point d'un traitement.

(*La Recherche, 10/91*)

Nouvelles des associations

L'Association Israélienne pour la Protection de l'Enfant à Naître a rapporté qu'un centre d'information et d'aide pour la grossesse ouvrira prochainement sous son hospice. L'association a achevé une campagne d'éducation en direction des membres du Parlement israélien (Knesset) qui a été bien reçue, et s'active actuellement à recruter des adhérents.

(*ProLife Newsletter été 91, in IRLF WR 25/10/91*)

Aux Philippines, l'association nationale de défense de la vie a récemment ouvert un centre de conseil pour la grossesse. Le service d'aide de l'association a bénéficié d'une pleine page de publicité gratuite dans un annuaire téléphonique largement diffusé. Des membres vigilants de l'association ayant découvert à Manille un avortoir (illégal), l'organisation effectue actuellement les démarches nécessaires pour sa fermeture.

(*Life Is For Everyone 07/91, in IRLF WR 25/10/91*)

L'association suisse Oui à la Vie a obtenu 147 200 signatures, soit près de 3 fois plus que nécessaire, pour que les citoyens suisses puissent se prononcer par référendum sur une réforme du code pénal adoptée en juin dernier par les chambres fédérales, et qui dépenalisait les actes sexuels entre mineurs de moins de 16 ans lorsque l'écart d'âge est inférieur à trois ans, même s'il s'agit d'homosexualité. Elle rendrait aussi la pornographie accessible aux mineurs dès 16 ans.

(*Tribune libre, 11/10/91*)

autres documents reçus

L'avortement et les droits de l'homme.

Présent, 23/10/91. [Re flexion du Dr Xavier Dor (SOS Tout-Petits)]

Guérilla contre l'avortement.

[article pro-avortement sur les opérations sauvetages aux USA] L'hebdo, 03/10/91.

Avortement: l'Allemagne unifiée dans la douleur

[légèrement pro-avortement] Le Nouveau Quotidien, 26/09/91.

Avortement: le juge et le ministre.

[nettement pro-avortement] Fémina, 13/09/91. 2p.

Améliorée, la pilule du "le ndemain matin" [RU 486] est promise à un bel avenir.

[pro-avortement]. Le Nouveau Quotidien, 11/10/91.

Bulletin La Trêve de Dieu, 09/91.

4 p. [Vous y trouverez le texte de la conférence de presse de Claire Fontana (présidente de l'association de défense de la vie La Trêve de Dieu) et Thierry Lefevre (secrétaire), datant du 17/09/91, et présentant le procès contre Beaulieu pour diffamation]

19 octobre 1991 : premier acte.

L'Homme Nouveau, 03/11/91. [article très favorable à la vie; L'Homme Nouveau publie intégralement la charte élaborée au cours de la Fête pour la vie]

COMMUNIQUES

La Fédération Internationale pour le Droit à la Vie IRLF (**International Right to Life Federation**), basée à Rome, oeuvre pour la coopération entre les différentes associations de défense de la vie dans le monde, les partisans de l'avortement ne connaissant pas, eux, de frontières.

Elle édite une revue trimestrielle (IRLF newsletter) et une autre annuelle (IRLF weekly review) qui est très précieuse à votre bulletin TransVIE-mag.

Elle doit faire face à un déficit chronique représentant le quart de son budget annuel (soit US\$ 25 000), et fait appel à votre générosité.

Envoyer billets ou chèques (à l'ordre de International Right to Life Federation) à l'adresse suivante :

Bill Sherwin, IRLF, 44 via Nicolo V, Rome 00165, Italie.

L'association pour l'Objection de Conscience à Toute Participation à l'Avortement (AOCPA) entend augmenter la pression sur Hoechst, maison-mère de Roussel-Uclaf qui fabrique et commercialise la pilule abortive RU 486. Elle tient à la disposition des militants un modèle de lettre destiné au PDG de Hoechst. AOCPA, BP 53, 92502 Rueil-Malmaison Cédex

AGENDA

Pau, 23/11/91

Chapelet mensuel LLV-SOSFutures-Mères. 17h, Eglise Ste Thérèse, av. Trespoey

Besançon, 03/12/91

13° adoration mensuelle, silencieuse et par relais, pour la vie. 14h-24h. Chapelle de l'Hôpital St Jacques.
De préférence, s'inscrire en téléphonant au 81 82 85 88.

Paris, 04/12/91

Messe mensuelle pour la vie, célébrée par Mgr Vingt-Trois, 12h00, Basilique Notre-Dame des Victoires, 1° arrondissement.

Valence, 28/11/91

Prière mensuelle pour la vie. 20h30 chez les religieuses CPCR de Chabeuil, chemin de Viguières (Nazareth). (Association Droit à la vie-Futures Mères en Difficulté Valence)

Manille, Philippines, 31/01/92-02/02/92

Symposium international «Amour, Vie, Famille»
Contact : Sr Mary Pilar VERZOSA RGS
International Symposium, Pro-Life Philippines
Caritas Building
202 Jesus Street
Pandacan
Manila
Philippines

OTTAWA, CANADA, 29/04/92-03/05/92

11° Conférence Mondiale Amour Vie et Famille de l'association Human Life International
Contact: HLI Canada,
PO Box 43040, Ottawa, Ontario K1J 9M4, Canada.
Tél: (1) (613) 745 9405. Fax: 745 9868.

SANTA FE DE BOGOTTA, COLOMBIE, 14-17/05/92.

Troisième Congrès Mondial pour la Vie
Sponsorisé par Internation Right to Life Federation
Contact: IRLF, 44 via Nicolo V, Rome 00165, Italie
ou: Derecho A Nacer, Apartado Aereo 50419, Santa Fe de Bogot a Colombie.
Tél: (57)(1) 244 2618 ou 244 8538 ou 244 8309.
Fax: (57)(1) 204 4301

Autres dates

Paris, 11/12/91

Conférence Génétique et Liberté
Thème : Maternité, la révolution échographique ? par Michèle FELLOUS, anthropologue au CNRS.
20h30, ENS, 46 rue d'Ulm (5°), salle de conférence, rdc.

BIBLIOGRAPHIE

La revue **Actualité Religieuse dans le Monde** (ARM) consacrait dans son numéro de septembre 91 un dossier (22 p.) à l'avortement, faisant connaître entre autres les opinions des grandes religions monothéistes sur cette question. [Dossier de réflexion éthique. Très incomplet sur les autres points]. 35 FF
ARM : bd Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17.

VIE HUMAINE INTERNATIONALE CANADA

[TransVIE-mag a reçu des exemplaires de tracts et brochures publiés par la branche canadienne de l'association américaine de défense de la vie Human Life International.

La lecture de ces documents en français donne un aperçu de la sensibilité anglo-saxonne sur les questions de défense de la vie (avortement, euthanasie, éducation sexuelle des adolescents). Elle permet aussi d'appréhender la sensibilité propre de Human Life International, association totalement confessionnelle.

TransVIE-mag vous adressera sur demande accompagnée d'un timbre à 4,00FF pour frais d'envoi un échantillon de ces tracts (dans la limite du stock disponible).

Titres reçus à transVIE-mag :

- * Héritage de la contraception (comment l'Eglise d'Angleterre a mis le doigt dans l'engrenage de l'avortement)
- * Par delà la fiction, la réalité. L'avortement vu par les médecins (récusation point par point des principaux arguments des partisans de l'avortement)
- * Saviez-vous que (photos insoutenables de ce que les avorteurs ne veulent pas que vous voyez)
- * Accès interdit aux parents. Historique et conséquences de la contraception chez les jeunes;
- * Questions et réponses à propos des cliniques scolaires (phénomène typiquement anglo-saxon)
- * Les vérités sur l'IPPF
- * Démasqué : Planned parenthood et la filière Eugénisme-Avortement
- * De la contraception à l'avortement]

Audio cassette

La lutte contre l'incitation à la débauche.

F.M. Algoud et O. Pichon. 30mn. 35 FF franco.
Commande : Cercle de la cité vivante, Hôtel de Ville, 270 Grande Rue, 78955 Carrières sous Poissy. [NC]

Iu pour vous

La Raison,

Mensuel de la Libre Pensée n° 364, octobre 1991.
32 p. 15 FF. Tiré à 12 000 exemplaires. En kiosque ou auprès de Libre Pensée française, 10-12 rue des Fossés Saint-Jacques, 75005 Paris.

[Les associations de défense de la vie ont souvent du mal à être prises au sérieux lorsqu'elles évoquent les liens entre partisans de l'avortement, malthusiens, féministes et franc-maçons. Pourtant, la Libre Pensée, une association proche de la franc-maçonnerie, publie dans son numéro d'octobre un dossier de 8 pages sur l'avortement, totalement pro-avortement, et qui apporte beaucoup d'eau au moulin des associations de défense de la vie.

On y lit à propos du planning familial (p.17):

"Les pionniers de la libre maternité furent les néo-malthusiens".
"Ce sont les partisans du "birth-control" [contrôle des naissances] qui prennent le relais, soutenus de la même façon que leurs prédécesseurs par la Libre pensée, la franc maçonnerie, l'Union rationaliste". "Un des épisodes les plus marquants de cette lutte [pour la contraception et l'avortement] est l'ouverture, à Grenoble en 1961, du premier centre d'accueil au public dirigé par une équipe autour du célèbre médecin libre penseur Henri Fabre".

La Libre Pensée appelle ses adhérents à signer une pétition nationale en cours d'élaboration, rédigée par un collectif réuni autour du Planning Familial et réclamant le droit à la contraception et à l'avortement (p. 18 et 19).

Conclusion du dossier :

- Concevoir ou ne pas concevoir, affaire privée !
- Maintien de l'accès aux CIVG [Centre d'IVG]
- Pilule facile à obtenir et remboursée.
- Gratuité des préservatifs ?
- La morale cléricale doit être ignorée
- Ni l'embryon ni le fœtus avant sept mois ne sont des êtres pensants.

C'est ce que réaffirme la Libre Pensée."

"L'objectif global du MFPP [Mouvement Français pour le Planning Familial]" est rappelé textuellement: "la société sexualisée".

L'ensemble du dossier est truffé de mensonges, d'inexactitudes et d'omissions : page 15, Laissez-les-Vivre, qui compte pourtant plus d'adhérents que la Libre pensée, est qualifié de "groupuscule" dans un article qui prétend que le RU 486 est "approuvé par les scientifiques et par les femmes".

Le nombre de participants aux opérations sauvetages (appelés "commandos anti-IVG") est rabaisé à "3 à 20".

TransVie-mag vous recommande d'acheter ce numéro pour valeur de preuve uniquement, en vous avertissant que l'ensemble de l'ouvrage est ponctué de propos et d'images blasphématoires.]

Vidéocassette

Le choix, ou l'adolescence face à l'avortement

25 mn, 110 FF.

Produit par Vidéo-lumière pour Mère de Miséricorde.

Fiction exprimant à travers l'histoire d'une adolescente confrontée à l'avortement un grand nombre de questions relatives à cet acte: réactions de la famille, du garçon (et père de l'enfant), d'une amie, etc.

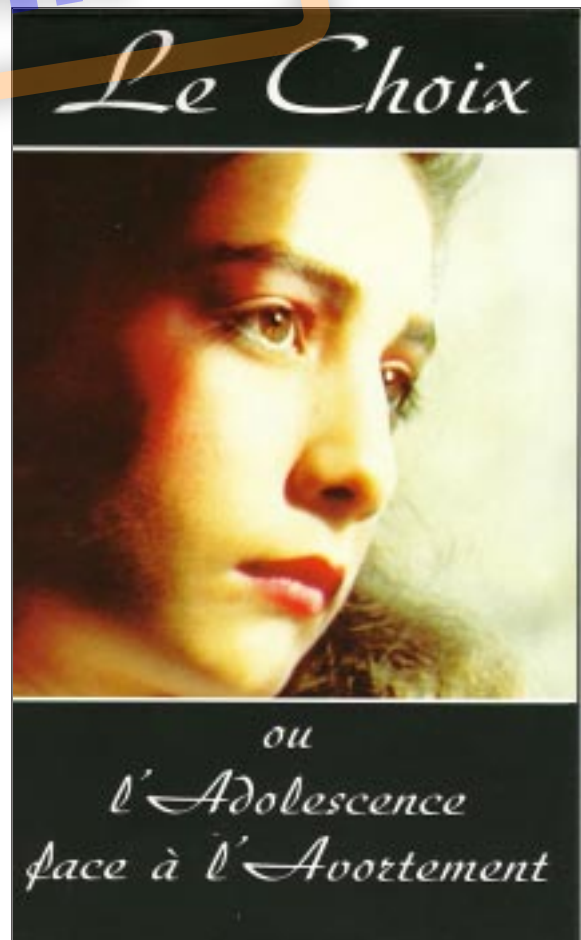
L'habileté repose ici sur l'utilisation d'une fiction pour susciter un débat. En traitant le sujet par une fiction, c'est-à-dire un cas singulier (un contexte, des parents, une fille et un garçon donnés), cette vidéo ouvre la porte à une foule de questions, en amenant le public à comparer la situation décrite avec d'autres situations vécues autour de lui. La discussion pourra être d'autant plus riche que tous les problèmes ne sont pas résolus lorsque le couple mis en scène décide de renoncer à l'avortement: l'histoire n'étant pas bouclée, beaucoup de questions restent en suspens, prêtes à être exprimées par le public.

Au contraire, une alternative est présente à chaque étape de l'histoire (compréhension/incompréhension des parents, présence/absence d'une amie, d'un gynécologue pro-vie, accueil/rejet par le garçon).

Chacun peut reconnaître à un moment donné une situation à laquelle lui ou quelqu'un de son entourage a pu être confronté. Visiblement conçu pour ouvrir un débat.

Aucune allusion à Mère de Miséricorde.

Bonne qualité technique.



TransVIE-mag

7, rue du G^{al} Roland, 25000 BESANCON, FRANCE

Directeur de publication: François PASCAL

Imprimeur: BURS REPRO, rue Lecourbe, BESANCON

TransVIE-mag est une marque déposée